

ABONNEMENT

| Saumur | |
|----------------------|--------|
| Un an | 25 fr. |
| Six mois | 13 |
| Trois mois | 7 |
| Poste | |
| Un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

| | |
|------------------------------|----|
| Annonces, la ligne | 20 |
| Réclames, — | 30 |
| Faits divers, — | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 18 FÉVRIER

Criminelle imprévoyance

Nous venons de subir au Tonkin deux échecs très graves, non — du moins il faut l'espérer — par les suites qu'ils pourront avoir, mais par le nombre des morts et des blessés.

Comme toutes celles qui les ont précédées, ces désastreuses mésaventures ont pour cause unique la criminelle imprévoyance du gouvernement.

La guerre du Tonkin a toujours été fort impopulaire en France ; aussi, dès que le gouvernement a cru l'expédition militaire à peu près terminée, s'est-il empressé de rapatrier le plus grand nombre d'hommes possible : les élections approchaient, et les candidats officiels tenaient à déclarer aux électeurs que la colonie nouvelle était entièrement pacifiée.

Quand les bandes ennemies ont vu qu'il ne restait plus en face d'elles que de faibles détachements, elles ont repris une audace qui, depuis, n'a fait que s'accroître.

Ce résultat, qu'un sous-officier aurait prévu, a pris de court nos gouvernants, et ils sont tout étonnés de voir qu'un pays, resté à peu près calme quand il était occupé par des troupes suffisantes, recommence à s'agiter maintenant qu'il se trouve dégarni.

Le Tonkin n'est pas seulement dépourvu de troupes, il est désorganisé ; par le même courrier qui nous a apporté les tristes nouvelles que l'on connaît, le *Gaulois* a reçu une lettre qui montre, sous un jour désolant, l'impéritie officielle.

On ne s'est pas contenté, sous prétexte d'économies, de rapatrier presque toutes les troupes européennes ; on a désorganisé les troupes indigènes.

« Sans parler du 4^e tonkinois qui a été licencié, on a réduit les effectifs des trois autres régiments de tirailleurs, sans pour cela en diminuer les cadres, et c'est ainsi que les compagnies de ces régiments, qui devraient comporter 250 hommes, n'en ont tout au plus que 170. »

Mais n'y a-t-il pas la milice, la belle milice, dont M. Ferry vantait la solidité dans son *Tonkin et la mère patrie*.

Cette garde nationale exotique, composée d'indigènes insuffisamment encadrés, n'est guère solide au feu.

Il est une façon très simple pour les pirates de se procurer des armes. Ils enlèvent aux miliciens leurs carabines de gendarmerie.

« Il y a quelque temps, un combat eut lieu aux environs de Sontay. Le garde principal français ayant été tué, les miliciens laissèrent aux mains de l'ennemi quarante de ces carabines.

« Quant aux munitions, elles ne leur manquent pas : une société belge en fait là-bas un commerce considérable. »

Puisque les économies sont à l'ordre du jour, que ne réalise-t-on celle d'un grand nombre de résidences inutiles ?

« Ainsi, à Cao-Bang, où il n'y a qu'un marchand de liquides qui empoisonne les troupes, il y a un résident. Pourquoi ?

« On peut en dire autant de Lang-Son, Tuyen-Quan, Song-La, Lao-Kai, Cho-Bo, My-Duc, Luc-Han.

« Avant l'établissement de ces résidents, l'impôt se percevait assez régulièrement. Et, depuis que les résidents gouvernent ces provinces, l'impôt diminue de jour en jour ; on a toutes les peines du monde à le percevoir.

« De plus, ces provinces étaient alors assez tranquilles, tandis qu'aujourd'hui elles sont toujours troublées. »

Alors, pourquoi ne pas revenir à l'ancien système qui a toujours donné de bons résultats, et qui consistait à rendre les mandarins de province, qui, seuls, gouvernent, responsables des impôts, mettre même à leur disposition, s'il le fallait, une force armée suffisante pour opérer la rentrée de ces impôts, et pour disperser les rebelles ?

« Voilà le seul moyen de faire des économies réelles ; mais on n'emploiera jamais ce moyen-là, car les résidences et leurs accessoires sont trop utiles à certains députés pour pouvoir caser quelques-unes de leurs créatures. »

Il est impossible, on le voit, de pousser plus loin l'impéritie et le népotisme.

Il ne suffisait pas aux opportunistes que ces deux fléaux sévissent, grâce à eux, sur notre pays : ils en ont fait deux articles d'exportation coloniale.

GEORGES HUILLARD.

A LA CHAMBRE

Mardi soir, 17 février.

Chaque discussion du budget fait ressortir les graves inconvénients de la méthode suivie jusqu'à présent.

Une Commission est nommée, elle passe plusieurs mois à étudier le projet du gouvernement et lorsque son rapport est déposé, la Chambre n'a plus que quelques semaines pour se rendre compte de la situation financière du pays et voter les différents chapitres du budget.

Alors commence la danse folle des millions. Un orateur de l'opposition veut-il présenter quelques observations, un financier quelconque désire-t-il développer ses projets de réforme, que les députés ministériels s'agitent, que les membres du gouvernement s'indignent.

— Eh! quoi, disent-ils, vous prolongez la discussion, prenez garde aux douzièmes provisoires, votez, votez.

Et la majorité docile se résigne, adopte intégralement le projet du ministre des finances sans accepter une seule observation.

Le programme devient impossible et le programme financier du gouvernement n'étant connu qu'à la fin de l'année, les députés de la majorité redoutent une crise ministérielle tardive et en passent par toutes les volontés des ministres.

Lors de la dernière discussion du budget, la même rapidité scandaleuse s'est produite.

Dans l'espérance de remédier à ces abus, M. Léon Say a déposé au commencement de la séance une proposition de loi tendant à modifier l'article 21 du règlement en ordonnant qu'avant la nomination de la Commission une discussion générale du budget ait lieu.

— Ainsi, a fait observer l'orateur, la Chambre pourrait connaître à temps les intentions du gouvernement et faire sentir ses désirs d'ordre et d'économie.

Cette thèse a été soutenue par MM. Lockroy et de Douville-Maillefeu, mais c'est avec indignation que M. Rouvier et M. de Freycinet se sont opposés à l'adoption de la proposition.

— Vous retarderez encore la discussion du budget, ont-ils gémi ; la méthode actuelle est excellente, conservez-la.

Il est évident que la méthode actuelle est excellente pour les tripotages et les gaspillages des républicains, car les députés de l'opposition se trouvent dans l'impossibilité absolue de compiler les dossiers, de rechercher les trous dans lesquels se perd la fortune de la France.

Les républicains n'aiment pas l'éclatante lumière, et c'est pour cela qu'ils ont repoussé une des mesures les plus propres à permettre au pays de se rendre compte de sa situation financière et de l'incurie du gouvernement, et c'est ainsi que 307 députés contre 215 ont jugé préférable de demeurer dans le gâchis actuel.

Après avoir une fois de plus donné ainsi satisfaction à M. de Freycinet, la Chambre reprend la discussion de la funeste proposition de loi de M. de Labussière sur les justices de paix.

RICHARD SÉVY.

M^r FREPPEL A ROMEOn écrit de Rome à la *Défense*, 14 février :

« Mes renseignements personnels me permettent de dire que M^r Freppel est sorti enchanté du Vatican et qu'il ne cesse de faire l'éloge du Souverain-Pontife, admirant avec quelle lucidité d'esprit et quelle finesse d'observation le Pape traite les questions les plus ardues. Je puis vous assurer aussi que, de son côté, le Saint-Père s'est exprimé sur le compte de M^r Freppel de la façon la plus flatteuse et la plus élogieuse. »

« A la fin de l'audience, le Pape a témoigné à un prélat de son entourage toute sa satisfaction d'avoir parlé longuement avec M^r l'évêque d'Angers et, en signe de bienveillance spéciale, il a accordé aussitôt au distingué prélat une seconde audience pour lundi soir.

« Le voyage à Rome de M^r Freppel a soulevé dans la presse une série de commentaires, qui ont leur écho jusque dans les journaux de Rome. Il est inutile de relever et de réfuter toutes les absurdités débitées à ce sujet. »

La *Défense* a reçu la nouvelle dépêche suivante :

« Rome, 17 février.

« M^r Freppel a été reçu hier soir, pour la seconde fois, en audience privée, par le Souverain-Pontife.

« L'évêque d'Angers est sorti très satisfait de cette audience.

« Il doit repartir pour Paris dans le courant de la semaine. »

INFORMATIONS

Hier matin, au conseil des ministres, M. de Freycinet, ministre de la guerre, a fait connaître les dispositions prises relativement aux

grandes manœuvres de cette année. Indépendamment des manœuvres habituelles de divisions et de brigades qui s'effectueront dans les diverses régions, quatre corps d'armée, les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e corps, participeront à des manœuvres d'ensemble.

Ces corps seront groupés en deux armées, commandées respectivement par les généraux Davoust et de Galliffet.

Les deux armées elles-mêmes, renforcées chacune par une division de cavalerie indépendante, seront réunies sous le commandement supérieur du général Saussier, auprès duquel le général de Miribel remplira les fonctions de major général.

La durée des manœuvres sera de seize jours, non compris le temps nécessaire à la concentration et à la dislocation des troupes.

LES VICTIMES DU DROIT D'ACCROISSEMENT

Les sœurs de Saint-Charles, institutrices à Marboz (Ain), ont refusé d'acquiescer ce que l'on appelle, par une indécente ironie, le droit d'accroissement.

Une vente, par voie d'huissier, a été ordonnée. La population a refusé d'aider à transporter sur la place publique le mobilier qu'elle a ensuite acheté et rendu aux sœurs.

Une éclatante manifestation de sympathie pour les religieuses a ainsi répondu aux mesures spoliatrices.

Ce bon M. Wilson, ce faiseur qui a surpassé de beaucoup les Mary-Raynaud et autres Macé, possède, malgré cela, ou peut-être à cause de cela, de splendides immeubles rue de Varenne.

Ce triste personnage est, paraît-il, le plus intraitable des propriétaires.

C'est au *XIX^e Siècle* que nous empruntons cette curieuse histoire :

« M. Wilson possède, rue de Varenne, 22, 24 et 26, trois superbes immeubles d'une valeur de deux millions au bas mot.

« Nous devons ajouter toutefois que, d'après les on-dit, M. Wilson ne serait en réalité pour ces immeubles que le prête-nom de M. Grévy, désireux d'économiser plus tard à son héritier une forte somme de droits de succession, en lui assurant dès à présent cette part d'héritage.

« Les concierges des trois maisons ont l'ordre de ne louer les appartements vacants qu'à des célibataires ou à des gens mariés, et pour que l'ordre soit exécuté strictement, le contrat de mariage de tous les couples qui veulent avoir M. Wilson pour propriétaire est exigé à l'entrée de ses immeubles.

« Un de nos lecteurs parvint cependant à enfreindre la consigne ; son bail était signé, il allait emménager quand de nouveaux renseignements parvinrent à M. Wilson qui appela auprès de lui le délinquant :

« — Vous n'êtes pas marié, monsieur ? fit-il d'un ton sévère.

« — Qu'est-ce que cela peut vous faire ?

« — Comment, ce que cela peut nous faire ? Mais beaucoup, je ne veux pas le scandale d'une union irrégulière (*sic*) chez moi.

« — Ecoutez, monsieur, fit notre lecteur, qui n'était pas précisément l'ange de la patience,

si le scandale devait effrayer vos locataires, depuis l'affaire des décorations il y a longtemps que vos immeubles seraient vides.

» M. Wilson n'insista pas pour l'instant, mais expulsa l'impertinent monsieur trois mois plus tard. »

M. Wilson a des scrupules inconcevables !

ÉTRANGER

LE GÉNÉRAL PELLOUX

Le général Pelloux, le nouveau ministre de la guerre en Italie, porte un nom dont la sonorité est toute française. C'est, en effet, un Savoisien. Il est né à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), en 1839.

Entré à l'Académie militaire de Turin à seize ans, Louis-Jérôme Pelloux était, à dix-huit ans, nommé sous-lieutenant d'artillerie. En 1860, au moment de l'annexion de la Savoie à la France, il était capitaine. Il opta pour l'Italie, où il se créa une brillante carrière.

Le ministre a trois frères et une sœur ; l'un de ses frères (Léon-Thomas), âgé de cinquante-quatre ans, est également général en Italie. Ses deux autres frères sont restés Français, ce sont : M. Ernest Pelloux, qui était receveur d'enregistrement dans le Jura, puis banquier à La Roche-sur-Foron, aujourd'hui rentier, et M. Marius Pelloux, huissier dans la même ville ; enfin sa sœur est mariée à M. Hector Dupont, qui vient d'acheter une charge de notaire à Villard-sur-Boège.

Détail particulier. C'est la batterie que commandait le général Pelloux qui a fait la première brèche à la Porta Pia, à Rome, le 20 septembre 1870. Le premier coup de canon a été tiré à cinq heures du matin.

LES POURSUITES CONTRE M. DE BISMARCK

D'après une dépêche publiée par un de nos confrères parisiens, les poursuites contre le prince de Bismarck sont absolument décidées. L'Empereur l'a dit à plusieurs personnes depuis quelques jours.

Les matériaux nécessaires à l'acte d'accusation sont, paraît-il, de différentes natures, et ce ne sont pas seulement les actes de M. de Bismarck, depuis sa chute, qui sont incriminés.

Les personnes à même de savoir ce qui se passe disent que ce qu'il résultera du procès sera encore plus inattendu que le procès lui-même.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 février 1894.

Le marché témoigne d'un peu plus d'activité et l'ensemble de la cote s'améliore. Le 3 0/0 fait 93.67 ; le 4 1/2 0/0 105.10.

La Banque de Paris gagne 7 fr. à 845. Cet établissement sera certainement un des premiers à profiter de la reprise des affaires.

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois

LE JUGÉ DE PAIX

PAR LOUIS COLLAS

A quelque distance de la Ricardais se trouvait le site sauvage de la Rocandé. Là, au milieu des bois et des rochers, se dissimulait une cabane solitaire qu'habitait avec sa famille un certain Jérôme Bosquet. Il était bûcheron de son état, et sa femme exécutait ces petits objets en bois, qui donnent lieu dans le pays à une industrie importante dont le centre est à Saint-Claude. C'est de ce côté que se dirigea Avrial ; il était sûr d'y trouver bon accueil, car Jérôme Bosquet avait été comblé des bienfaits de sa famille : il avait épousé la fille d'une vieille servante de son père, morte sous le toit où elle avait servi de longues années. Lorsqu'il approcha de la cabane, la nuit n'était pas encore près de finir.

Il s'arrêta au bord d'un de ces lacs microscopiques qui sont fréquents en Franche-Comté, nappe d'eau limpide et transparente, à laquelle l'ombre épaisse des arbres conserve pendant l'été sa fraîcheur, et s'assit sur l'herbe en attendant que le soleil montrât son disque en-

Le Crédit Lyonnais garde une excellente tenue à 825.

Nous retrouvons la Banque d'Escompte à 333. Une hausse prochaine est à prévoir étant donné l'esprit de prudence et d'initiative tout à la fois avec lequel sont conduites les opérations de la Société.

L'action des chemins de fer à Voie Étroite est recherchée à 503.75. Le Crédit Foncier fait 1,288. La Banque Russe et Française est fermée à 385. La Société Générale se tient sans variations à 515.

Le Crédit Mobilier, qui vient d'accroître ses ressources par la réalisation d'importantes créances, progresse à 432.50.

Les actions de la Société Française des Poudres de Sécurité se sont négociées avec 30 fr. de prime. Hier, a eu lieu la première assemblée générale constitutive au siège social, 62, rue de Provence.

Les nouvelles qu'on nous communique de la Ville de Tunis qui a eu lieu samedi soir sous le patronage de la Société Marseillaise et du Crédit Foncier de Tunisie, font prévoir un grand succès.

La Banque des Chemins de fer et de l'Industrie, rue de Londres, publie sur les valeurs d'actualité des études très complètes. Les porteurs de titres russes et argentins, notamment, liront avec intérêt ce qui concerne cette catégorie de placements.

Les Chemins Économiques sont à 429.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Hier a eu lieu, à l'église Saint-Pierre, le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Mérit, ancien curé de cette paroisse.

Un nombreux clergé étranger à la ville s'était réuni aux fidèles qui occupaient la nef. Cet empressement est un nouveau témoignage de l'esprit de foi de ceux qu'a évangélisés le regretté curé de Saint-Pierre, et un nouveau gage de la reconnaissance, du respect et de la mémoire pour le pasteur qui brillait par sa haute intelligence et ses remarquables qualités du cœur.

L'absoute a été donnée par M^r Pessard, venu d'Angers pour représenter M^{on}seigneur absent et le clergé angevin.

Nous avons déjà annoncé le mandement de M^r Freppel pour le Carême actuel. Cette lettre pastorale est consacrée à l'Utilité des missions paroissiales. Sa longueur ne nous permettant pas de la reproduire en entier, nous allons, d'après le *Journal de Maine-et-Loire*, en donner le résumé aussi fidèlement que possible.

« Monseigneur commence par dire que l'Église catholique est une grande mission ouverte, il y a dix-huit siècles, le jour de la Pentecôte, et qui n'aura sa clôture qu'à la fin des temps. Dès qu'ils ont reçu de leur Maître l'ordre de prêcher, les apôtres sont allés porter l'Évangile en tous lieux. Cette vaste mission a eu pour résultat la fondation de diocèses et de

paroisses. Depuis, le ministère des pasteurs a toujours continué pour l'instruction des fidèles et l'administration des sacrements.

» Mais quelque fécond que puisse être le zèle des prêtres dans les paroisses, il est bon que de temps en temps un prédicateur étranger vienne à son aide et réveille les âmes assoupies par l'habitude.

» De tout temps, ce grand moyen de ranimer la foi et les pratiques de la religion a été mis en œuvre par l'Église. De tous temps, des missionnaires ont parcouru les villes et les campagnes. Chaque passage des hommes de Dieu, tels que les Vincent Ferrier, les Alphonse de Ligori, les Grignon de Montfort, les Bridaine a été le signal d'un retour marqué aux croyances et à l'observation plus complète des préceptes chrétiens.

» En agissant ainsi, l'Église catholique suit non seulement l'exemple du Christ, son chef, mais elle imite l'action de Dieu sur le peuple juif.

» Le Seigneur ne se contentait pas des prêtres ordinaires pour rappeler les Hébreux à leurs devoirs : par intervalles, il envoyait à ce peuple des prophètes.

» Ces hommes inspirés, en mettant en regard les bienfaits du Très-Haut envers Israël et l'ingratitude de cette nation pour son Dieu, en faisant retentir la menace de châtements terribles, obtenaient la conversion d'âmes rebelles aux sollicitations des ministres ordinaires.

» Il est donc naturel, il est donc nécessaire que l'Église recoure à des moyens aussi efficaces pour assurer le bien des fidèles confiés à ses soins. Et c'est particulièrement dans le temps de carême, dans ces jours consacrés à la pénitence, qu'il importe de venir écouter la parole des missionnaires. C'est à ces moments qu'il faut se rappeler que nous sommes de passage ici-bas et que tous les avantages et toutes les richesses ne sont rien pour l'homme s'il vient à perdre son âme. Aux riches comme aux pauvres, l'Église fait un devoir de venir écouter ces instructions. On y fait un examen général de sa conscience. Chacun se consulte pour savoir s'il a bien rempli ses devoirs.

» L'ouvrier a-t-il bien rempli sa tâche à l'égard de celui qui le faisait travailler ? Le patron a-t-il été juste, charitable envers son ouvrier ? Lui a-t-il fourni le temps et les moyens de remplir ses obligations de religion ? A-t-il fait bon usage de sa fortune ? etc., etc.

» C'est pour opérer ce retour sur soi-même que Sa Grandeur convoque tous les fidèles, et particulièrement les habitants d'Angers, à la grande mission qui va s'ouvrir bientôt dans notre ville et qui sera donnée par les Révérends Pères Rédemptoristes. Monseigneur termine en exprimant le vœu que cette mission soit une date mémorable dans les annales de notre histoire. »

Elle ne pouvait cependant se méprendre à l'affectueux sourire du fils de ses anciens maîtres. Elle laissa tomber son paquet, et lui prenant les mains comme pour s'assurer qu'il était encore vivant :

— Dieu soit loué, monsieur Édouard, dit-elle enfin, puisqu'il vous ramène parmi nous !

Et la brave femme épancha sa joie dans un bavardage touchant : c'étaient des questions sans fin, des exclamations, des effusions de dévouement et de reconnaissance.

— Le docteur Fresnel s'est souvent entretenu de vous avec moi, dit-elle ; c'est lui qui sera heureux de vous revoir !

— Ne laissez soupçonner ni à lui ni à personne ma présence ici, entendez-vous Marianne ?

Elle ouvrit de grands yeux étonnés ; mais un désir de lui était sacré pour elle. Tout en causant, elle le précéda dans les sentiers tortueux tracés sous la voûte des arbres, et le fit entrer dans la cabane composée d'une vaste pièce et d'un grenier. Avrial examinait avec un douloureux intérêt cette demeure où tont accusait l'indigence. Il interrogea Marianne qui chercha à éluder ses questions ; il devina plutôt qu'il n'apprit une de ces histoires si fréquen-

LA CONFÉRENCE DE CE SOIR

Nous avons annoncé la conférence que doit donner ce soir, à Saumur, M. de Bernoff.

Elle aura lieu au Théâtre, à huit heures.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* parle en ces termes de la conférence que cet officier russe a donnée avant-hier à Tours :

« La conférence de M. Michel de Bernoff, officier de l'armée russe, directeur du salon Franco-Russe à Paris, a eu lieu lundi soir au Théâtre-Français. Les membres du bureau de la Société de Géographie prennent place sur la scène ; nous remarquons : M. Dupin de Saint-André, Georges Chevrel, Auguste Chauvigné, Lemas, inspecteur d'Académie.

Après un mot de bienvenue adressé par le président, M. Michel de Bernoff, revêtu d'un superbe costume national, prend la parole.

M. de Bernoff, malgré quelques difficultés de prononciation inévitables, parle fort correctement notre langue.

« Issu d'une grande famille, a-t-il dit, j'ai beaucoup fréquenté la haute société de Pétersbourg ; officier, j'ai vu de près la Cour ; homme de lettres, j'ai scruté passionnément les bas-fonds de la vie russe.

» Je viens vous exposer, sans parti-pris ni préjugé, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, les comparaisons que j'ai faites entre mes compatriotes et les divers autres peuples que je viens de visiter. »

La causerie de M. de Bernoff, qui n'a pas duré moins d'une grande heure, a été des plus attrayantes, des plus écoutées, et des plus applaudies par le public qui s'était rendu fort nombreux à la réunion.

Le sujet de cette conférence n'a pas différé, en ces points principaux, de celui qu'a développé bien souvent le jeune officier à la salle des Capucines et dont les chroniqueurs parisiens disaient tant de bien.

Les anecdotes fourmillent dans son récit.

Elles sont toutes du meilleur goût et charmantes.

Abordant les questions plus élevées, M. de Bernoff a établi, avec beaucoup d'éloquence, que les bases fondamentales de l'ordre social en Russie étaient l'autorité, la religion et la vie de famille.

A dix heures et demie, la conférence avait pris fin. A la sortie, M. Michel de Bernoff nous exprimait toute sa satisfaction pour la sympathie dont l'avait entouré son auditoire.

Cet accueil cordial, il le doit à son talent, à sa jeunesse et surtout à la nation amie à laquelle il appartient. »

De son côté, le *Messenger d'Indre-et-Loire* ne consacre pas moins de deux grandes colonnes à la conférence de M. de Bernoff.

TEMPÉRATURE

Prognostics de l'abbé Fortin :

Les vents d'Est vont régner. L'entraînement

tes dans les ménages du peuple. Le mariage s'était accompli sous d'heureux auspices que le lendemain avait démentis.

Jérôme, robuste et laborieux ouvrier, pourvu de cette instruction élémentaire qui ne manque à personne dans le Jura, avait ensuite subi des influences malfaisantes, perdu le goût du travail régulier ; puis étaient venues les habitudes du désœuvrement et de la boisson, la misère avait envahi le foyer abandonné par le mari, et la pauvre femme s'épuisait à la tâche pour fournir du pain à la famille. Au bruit qui se fit aux abords de la cabane :

— C'est lui, dit Marianne.

Jérôme n'était peut-être pas seul ; elle fit monter Avrial par l'échelle dans la mansarde.

Le bûcheron, heureusement, n'était pas accompagné. Il pouvait avoir quarante ans. Sa figure, en partie cachée par sa barbe épaisse, avait une expression médiocrement intelligente, et sous son écorce fruste on devinait un caractère faible. Son regard était mobile et inquiet comme celui des hommes qui ont une surveillance à déjouer. Son œil exercé surprit les traces qui révélaient la présence d'un étranger, et sa figure exprimait l'irritation.

— Quelqu'un est entré là, dit-il d'une voix

se fera de l'Est à l'Ouest. Gelées fortes le matin. Journées belles. Brouillards et ciel un peu chargé le soir.

CLASSES 1887 ET 1888

Les hommes à la disposition des classes 1887 et 1888 sont invités à déposer tout de suite leur livret à la gendarmerie de leurs cantons respectifs.

LES IMPÔTS AUGMENTENT

On distribue en ce moment les avertissements pour l'acquit des impôts, et les contribuables, en faisant le rapprochement entre les bordereaux de l'année dernière et ceux de la présente année, sont douloureusement impressionnés de « l'augmentation considérable » qu'ils constatent sur la propriété bâtie.

Cette aggravation d'impôts va, sans doute, donner lieu à de nombreuses réclamations.

LE NETTOYAGE DES RUES

Un de nos confrères se plaint de la négligence que mettent les habitants de certains quartiers à ne pas nettoyer en face leur maison à l'heure réglementaire (8 heures du matin), et de déposer les immondices après que le tombereau a passé.

Le quartier dont parle notre confrère est très favorisé, puisque le tombereau qui enlève les immondices passe si bon matin. Nous connaissons d'autres quartiers où ces tombereaux ne passent que dans l'après-midi, et assez tard encore. Il devient alors inutile de balayer avant huit heures du matin et surtout de jeter des immondices sur la voie publique; car ces amas d'ordures restent là une partie de la journée, empestant les rues, et les rendant plus sales que si elle n'avaient pas été balayées. Que devra-t-on faire dans ces quartiers ?

L'identité de la personne dont on a retrouvé les vêtements sur le pont Cessart, dans le courant du mois dernier, a pu être établie par la femme et la fille du suicidé qui ont reconnu ces vêtements.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 12 février. — Méline-Angèle Chevallier, à Beaulieu.

Le 14. — Auguste Dauvin, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 16. — Eugénie Chuche, à l'Hospice; — Renée-Eugénie Galard, rue de Bordeaux.

DÉCÈS

Le 13 février. — Aimée-Marie Bichet, 4 jour, rue du Canon; — Marie-Louise Fèvre, chapeletière, épouse de Joseph Bichet, 25 ans, rue du Canon.

Le 14. — Adélaïde Guiteau, propriétaire, veuve de Abraham Pelou, 74 ans, rue de Bordeaux.

sourde en montrant la mansarde restée entr'ouverte.

Il prit un bâton et s'avança vers l'échelle. Avrial se montra.

— Est-ce donc en ennemi, dit-il, que je suis reçu par Jérôme Bosquet ?

Le bâton tomba des mains du bûcheron, partagé entre la joie de revoir Avrial et la confusion de se retrouver ainsi devant lui. Pour faire diversion à un examen gênant, et sans bien se rendre compte de ce qu'il disait, il lui proposa de fêter son retour le verre à la main.

— Vous n'avez que trop bu aujourd'hui, lui dit son hôte, venez avec moi.

Jérôme le suivit docilement et trempa ses mains dans la rosée dont il s'humecta les tempes pour dissiper les fumées de l'ivresse.

— Jérôme, lui dit Avrial, quand ils furent à quelque distance de la cabane, j'ai vu près de la cheminée un fusil qui porte encore le nom mal effacé de Maurice Marsolier; vous chassez donc ?

— Quelquefois.

— Puis il est bon d'avoir des armes quand on se livre à la contrebande.

— Comment savez-vous cela ?

— Si je l'avais ignoré, je n'aurais eu besoin

Le 15. — Victorine Cèppe, 40 mois, rue Notre-Dame.

Le 16. — Marguerite Lehoux, journalière, 65 ans, veuve de René Secretin, rue de l'ancienne-Gare.

LES THÉÂTRES EN PROVINCE

Nos confrères orléanais nous apprennent que la saison théâtrale a pris fin dimanche dernier 13 février.

Cette fin prématurée a pour cause le départ du directeur, M. Cœdès, qui, dans un moment de désespérance, a cru devoir renoncer à la lutte en disparaissant, il y a trois semaines, sans crier gare.

Avant-hier, à l'Académie des sciences, M. Milne-Edwards a raconté les résultats des expériences faites par lui pour comparer la résistance opposée au froid par divers animaux.

Le lapin a pu passer une nuit entière enfermé dans un bloc de glace, et sa température s'est à peine abaissée de un degré. Le mouton est aussi très fort contre la température; puis viennent le bouc, le porc, etc.

Le chien se montre plus frileux; mais le plus délicat de tous les animaux est le cheval

Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine

LE MAIRE DE FOGÈRES. — GRANDEUR ET DÉCADENCE D'UN ÉPICIER

Après M. Fouroux, maire de Toulon, M. Boulais, maire de Fougères, va continuer la série des maires en Cour d'assises.

Son procès fait grand bruit en Bretagne et les électeurs de Fougères ont organisé un service de chars-à-bancs — 96 kilomètres aller et retour — pour pouvoir se rendre en masse à Rennes, pendant toute la durée des débats.

L'affaire est-elle donc si palpitante? On pourra en juger par le court exposé qu'on va lire; le procès Boulais ne dépasse pas, en réalité, les limites d'une affaire moyenne de province.

Mais il est très suggestif.

Comme M. Fouroux, M. Boulais a décroché trop jeune — à trente ans — l'écharpe municipale. Son succès l'a grisé, il a négligé ses affaires, il a fini par puiser dans la caisse et par faire des faux. Voilà toute son histoire: les marchands de denrées coloniales méditeront peut-être cette mésaventure d'un collègue mis à mal par la politique, et plus d'un, hier encore impatient des honneurs, retournera sans doute à ses pruneaux.

Il y a trois ou quatre ans que M. Boulais s'était lancé en fondant un journal socialiste, le *Petit Fougérais*. Les ouvriers, dont il soutenait violemment les revendications contre les patrons, s'empressèrent d'envoyer dans sa personne... un patron au conseil municipal.

Là, M. Boulais se signala aussitôt par son hostilité contre la municipalité d'alors, qu'il

que d'examiner votre grenier et vos poches gonflées d'objets de contrebande; mais je savais depuis longtemps que vous faisiez de fréquents voyages en Suisse; c'est un métier mauvais et dangereux que vous faites là, puisque vous vous exposez à tuer de braves gens dont le seul tort est de remplir leur devoir en vous surveillant, vous et vos pareils.

Il s'arrêta et observa le visage de Jérôme, qui s'était couvert d'une subite pâleur.

— Quelque temps avant mon départ, reprit Avrial, un douanier périt en poursuivant un contrebandier; on vous soupçonna.

— Bien à tort, je vous le jure. Je revenais de Saint-Imier, chargé de marchandises. La nuit m'avait favorisé, lorsque la lune projeta sa lumière sur les rochers; un douanier m'aperçut et me poursuivit au milieu des sentiers les plus difficiles. Arrivé au bord d'une crevasse, il se heurta contre un obstacle qu'une main inconnue y avait placé, et alla se briser au fond du précipice; mais ce n'est pas moi qui avait tendu le piège.

— Je vous crois, et cependant, si l'on s'était emparé de vous, c'est vous qui auriez porté la responsabilité du meurtre. Vous n'étiez pas innocent à vos propres yeux, vous qui

accusait de s'approprier l'argent des pauvres. Poursuivi par ceux qu'il attaquait avec frénésie, il fut condamné à six jours de prison comme diffamateur. Quelques semaines plus tard, il était maire! Le suffrage universel l'avait vengé.

Le premier soin de M. Boulais fut de faire augmenter les fonds *dits* de charité mis à sa disposition; mais il se passa, dès ce moment, un fait bizarre: plus le maire recevait pour les pauvres et moins les pauvres touchaient.

Une enquête ouverte par des contribuables méfiants et qui parvinrent, non sans peine, à mettre le nez dans les finances municipales, fit découvrir que Boulais touchait des sommes portées à des noms imaginaires; d'autre part, des journées de travail fictives étaient portées sur des états majorés; bref, toute une comptabilité frauduleuse avait été organisée pour un résultat d'ailleurs bien misérable — car les sommes volées à la ville dépassent à peine 1,300 francs.

Autre chapitre, le chapitre des musiciens; ce sera la gaieté des débats interminables qui vont s'engager.

Fougères possède une Société Philharmonique et une Musique municipale dont les bannières sont constellées de médailles.

Le 3 juillet 1890, la Philharmonique rentra triomphalement à Fougères, après avoir *tombé* toutes ses concurrentes au Concours régional du Mans.

La municipalité de Fougères décida de fêter dignement cette victoire. M. Boulais fit servir aux musiciens cinquante bouteilles de champagne et trente-six bouteilles de rhum, qu'il eut soin de prendre dans son épicerie et qu'il cota honnêtement, dit l'accusation, au double de leur valeur.

Mais quand il présenta sa note, ses collègues lui firent observer que ses fonctions de maire lui interdisaient toute fourniture à la ville. M. Boulais ne fut pas embarrassé pour si peu: il mit la facture au nom de son premier garçon, nommé Pichon, et tranquillement encaissa la somme.

Il paraît que, deux mois plus tard, lors du retour triomphal de la Musique municipale, qui revenait à son tour, couverte de lauriers, du Concours de Châteaugiron, M. Boulais aurait mis en pratique le même procédé, considérablement perfectionné. Cette fois, il voulut faire grand, et il paraît invraisemblable que les trombones et le petit bugle aient consommé tout ce que le maire fut censé leur avoir servi.

M. Boulais, qui avait fourni derechef les liquides les plus variés à des prix fort peu raisonnables, présenta une note de 175 bouteilles de madère, de 23 bouteilles de gomme et de 12 bouteilles de sirop.

C'en était trop! Une opposition se forma, surtout parmi les musiciens, entrepris par

aviez causé la mort de ce malheureux. Votre visage devint plus sombre, et c'est surtout depuis ce moment que vous avez pris l'habitude de l'ivresse, comme si vous vouliez échapper à de pénibles souvenirs.

Le silence de Jérôme ressemblait à un aveu.

— Vous subissiez, reprit Avrial, une pernicieuse influence. Vous étiez autrefois un travailleur infatigable; mais les aventures des contrebandiers, les émotions de la lutte, les courses dans les montagnes, vous séduisaient. Un homme profita de ces dispositions et vous prit comme auxiliaire. Maurice Marsolier se servit de vous pour introduire en France des marchandises étrangères. Il avait besoin d'argent, il se savait protégé contre les soupçons par les fonctions et le nom vénéré de son père. Qui pouvait supposer que le fils du juge de paix dirigeait une agence de contrebande, qu'il introduisait subrepticement des montres, des dentelles, dans la maison paternelle, qu'il les expédiait ensuite à Paris à des correspondants chargés de les écouler? Le malheureux Cemoncel s'employait à cela. Vous voyez, Jérôme, que je suis bien informé... vous étiez le complice de ces manœuvres ténébreuses. Maurice redoutait vos indiscretions et tenait à les prévenir en

leurs bourgeois, et qui affirmaient n'avoir presque rien bu. Harcelé de questions embarrassantes, interrogé avec méfiance sur l'emploi des « fonds de charité », battu à des élections municipales complémentaires, bien qu'il eût eu soin d'ajouter aux listes trente-trois noms d'électeurs sur lesquels il croyait pouvoir compter, M. Boulais quitta précipitamment la ville et se réfugia à Paris, où il fut arrêté sous le faux nom d'Ollivier, au moment où il allait filer à l'étranger.

Le procès de M. Boulais occupera plusieurs audiences. L'ancien maire de Fougères sera défendu par un des avocats les plus renommés de Rennes, M^e Jénouvrier.

Nous ferons connaître le verdict.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 19 février: 1^o *Le Trouvère*, 2^o *La Rose de Saint-Flour*.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 18 février, 12 h. 45.

L'impératrice Frédéric, mère de l'empereur Guillaume, est attendue aujourd'hui à Paris.

Elle viendrait engager les artistes français à participer à l'Exposition des beaux-arts de Berlin.

M. Daubigny, ministre de France au Caire, a protesté hier officiellement contre la réforme des tribunaux indigènes, réforme considérée comme un nouvel empiètement de l'Angleterre en Egypte.

HAVAS.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
Et Alcoolat composé
De A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pitthiriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout: pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *écoulements anciens ou récents*. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien. 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

PAUL GODET, propriétaire-gerant.

vous enchaînant à lui. Il fallait vous maintenir dans un état de gêne qui vous enlevait toute tentation de revendiquer votre indépendance; voilà pourquoi il a encouragé cette habitude de la boisson dont vous êtes devenu l'esclave, voilà pourquoi il vous a lié par des avances d'argent que vous ne pouviez rembourser, le soupçon d'un meurtre planant sur votre tête l'assurait mieux encore contre vos révélations. Êtes-vous bien sûr que la mort du douanier, en vous plaçant sous la menace d'une poursuite, n'entrât pas dans ses combinaisons ?

Ne vous êtes-vous pas demandé qui avait tendu ce piège? Maurice allait souvent vous attendre au retour. Êtes-vous sûr que cette nuit-là il n'était pas dans la montagne? Oh! Jérôme, pourquoi n'avez-vous pas réfléchi davantage et n'avez-vous pas cherché à vous rendre compte des circonstances qui auraient pu vous éclairer ?

(A suivre.)

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, 102, r. Richelieu, PARIS, & Pharm.

